



VILLE DE VANNES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VANNES**

§ § § § § § §

Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023

Le Conseil municipal, convoqué par lettre du lundi 03 avril 2023, s'est réuni le 11 avril 2023, sous la présidence de M. David ROBO, Maire

Présents :

David ROBO, Fabien LE GUERNEVÉ, Gérard THEPAUT, Monique JEAN, Mohamed AZGAG, Christine PENHOUE, François ARS, Michel GILLET, Latifa BAKHTOUS, Olivier LE BRUN, Chrystel DELATTRE, Virginie TALMON, Patrick MAHE O'CHINAL, Armelle MANCHEC, Patrick LALOUX, Eric ROUILLON, Marie CLEQUIN, Jean-Pierre RIVERY, Violaine BAROIN, Jean-Jacques PAGE, Annaïck BODIGUEL, Patrice KERMORVANT, Karine SCHMID, Maxime HUGÉ, Vincent GICQUEL, Pascale DEVOILLE, Elen KERGUERIS, Claire BOEDEC, Marc-Antoine MENIER, Catherine LE TUTOUR, Simon UZENAT, Franck POIRIER, Christian LE MOIGNE, Sandrine BERTHIER, Patrick LE MESTRE, Marie-Noëlle KERGOSIEN, Guillaume AUFFRET, François RIOU

Pouvoirs :

Hortense LE PAPE a donné pouvoir à M. THEPAUT  
Anne LE HENANFF a donné pouvoir à M. LE GUERNEVÉ  
Laëtitia DUMAS a donné pouvoir à M. UZENAT  
Odile MONNET a donné pouvoir à M. AUFFRET

Absent(s) :

Nadine PÉLERIN, Alain Michel RICHER, Frank D'ABOVILLE

Membres en exercice : 45

Secrétaire de séance : Marc-Antoine MENIER, Conseiller municipal

## **Séance du Conseil municipal du 11 avril 2023**

### **AFFAIRES GENERALES**

#### **Subvention exceptionnelle - Séismes en Turquie et Syrie**

M. David ROBO présente le rapport suivant :

Les séismes du 6 février 2023, ont provoqué la mort de plus de 50 000 personnes. Face à cette tragédie, la ville de Vannes exprime toute sa solidarité envers les populations touchées.

En complémentarité de l'aide internationale et nationale, et en lien avec la communauté turque de Vannes, il est proposé que la ville de Vannes apporte son soutien aux populations sinistrées et à la reconstruction de ses villes par l'attribution d'une subvention de 50 000 € au profit du FACECO « Turquie-Syrie », fonds de concours du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères qui permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

#### **Vu l'avis des Commissions :**

Administration Générale et Finances

Actions Sociales, Solidarités, Jeunesse, Education et Vie des Quartiers

#### **Je vous propose :**

- d'attribuer une subvention de 50 000 € au profit du FACECO « Turquie-Syrie » pour l'action de soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et en Syrie.
- de donner tout pouvoir au Maire pour signer tout document et accomplir toute formalité nécessaires au règlement de ce dossier.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal  
Le Directeur Général des Services



Emmanuel GROS